

LA MAISON DES LYCÉENS



- La Maison des Lycéens est une association loi 1901 au sein du lycée. Tout élève peut y adhérer. C'est une association gérée directement par les élèves de 16 ans ou plus. Son rôle ? La MDL développe et soutient des projets sportifs, culturels, humanitaires ou liés à la citoyenneté. Chaque adhérent a la possibilité de participer à son assemblée générale où l'on peut voter mais aussi se présenter aux élections afin de devenir membre du conseil d'administration de l'association. Les membres élus décident ensuite des projets menés par l'association au profit de tous les adhérents.

Que propose la Maison des Lycéens ?

Un espace de détente : Le Foyer.
Dans ce foyer ouvert à tous, **seul les adhérents** peuvent jouer au baby-foot, au tennis de table, emprunter des jeux de société, profiter d'un matériel audio-visuel (rétroprojecteur) ou accéder à la toute nouvelle salle billard/fléchettes.



Possibilité de participer aux sorties



Un accès à la salle jeux Vidéo de l'internat



La cotisation pour adhérer à la MDL s'élève à **10 €** pour l'année scolaire 2024-2025. Elle doit être réglée par **espèces** ou **chèque** (Notez au dos du chèque le nom et le prénom de l'élève adhérent) à l'ordre de la MDL, **avant le 30 septembre 2024.**